



Pont sur la Glayeule

Calendrier des festivités 2019

Samedi 9 février: ANIMATION - COMITÉ DES FÊTES
Dimanche 10 mars: SALON DU BIEN ÊTRE – LES PÂQUERETTES
Samedi 16 mars: SOIRÉE CRÉOLE - APE
Dimanche 24 mars: THÉ DANSANT – AU FIL DU TEMPS
Samedi 6 avril: REPAS – JUDO
Dimanche 19 mai: MARCHÉ AUX FLEURS – APE
Sam 8 - dim 9 - lun 10 juin: FÊTE DE PENTECÔTE – COMITÉ DES FÊTES

Services intercommunaux



Médiathèque l'@postrophe - Nantiat

Lundi	FERMÉ
Mardi	15h - 18h
Mercredi	10h - 12 h / 13h30 - 17h30
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 19h
Samedi	10h - 12 h / 13h30 - 17h30

Collecte des encombrants 2019

Lundi 4 février - lundi 9 septembre
 S'inscrire à la mairie avant la collecte



Collecte des ordures ménagères
 Le Nord, le Bourg et les Forêts: le lundi
 Le Sud, les Graules et les Pointiers: le mercredi
 (SORTIR LES BACS OU SACS LA VEILLE)

Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 0555081769

Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h45
Mardi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h45
Mercredi	9 h - 12h30 / 14 h - 17 h45
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9 h - 12h30 / 14 h - 17 h45
Samedi	9 h - 12h30 / 14 h - 17 h45

Le mot du maire

En ce début d'année, et à travers ce numéro 57 de notre Info Chamborêt, c'est avec plaisir que je sacrifie à la tradition en présentant au nom du Conseil municipal à chaque chamborêtaude et chamborêtaud des vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite pour l'année qui s'ouvre.

Je vous souhaite de trouver en 2019 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves. Et comme l'écrit Philippe Geluck: « Je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite, mais en mieux. »

Sur le plan national, ces derniers mois ont été fortement marqués par le mouvement des « gilets jaunes ». Parti de la contestation de l'augmentation des taxes sur les carburants et faute d'une réponse rapide et adaptée, les revendications se sont amplifiées et diversifiées, et parfois exprimées avec une violence inacceptable. Si bien qu'aujourd'hui, on voit difficilement comment le gouvernement en place pourra y répondre, malgré la consultation nationale qui est annoncée...

Consultation à laquelle la municipalité participera à son niveau et dans les conditions qui seront fixées.

Localement une concertation concernant la création d'un crénau de dépassement sur la RN 147 entre Chamborêt et Le Châtain ou au nord de Berneuil est engagée, plusieurs réunions sont programmées jusqu'au 14 février. Tous les renseignements sur ce projet sont consultables sur <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-d-un-creneau-de-la-rn-147-entre-r4489.html>.

En cette période de vœux, souhaitons que ceci constitue la première étape d'un aménagement réel de cette route dangereuse.

La municipalité continue de travailler à la réalisation des projets annoncés: la mise en chantier de l'aménagement de l'avenue du 8 mai, la restauration du bâtiment de l'ancien café, le lancement des travaux pour la réalisation du quartier de « La Mariée », le remplacement des menuiseries extérieures de la salle de jeux de l'école.

Deux événements vont marquer particulièrement ce début d'année: l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie dans une structure provisoire et la réouverture du restaurant « La Bergerie » (le 4 février).

Je souhaite pleine réussite aux porteurs de ces projets afin que cela apporte un regain d'activité au sein de notre bourg.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi: 9 h à 12 h – 13h30 à 17h30

Mercredi, vendredi, samedi: 9 h à 12 h

Tél.: 05 55 53 45 05 ou 09 75 425 625

Fax: 05 55 53 35 95

e-mail: mairie.chamboret@wanadoo.fr

site: www.chamboret.fr

Permanences: Maire et adjoints: sur rendez-vous

Agence postale: Du lundi au vendredi 9 h à 12 h

Téléphone: 05 55 53 45 15

Directeur de la publication: Jean-Jacques DUPRAT,

Rédaction et photos: Françoise DEVOS, Mathilde BADET, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET, le secrétariat de Mairie, les associations et les enseignantes.

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances



6 août: Noé, Fabrice DERLON

16 août: Chloé, Amandine CLAUD

3 octobre: Eden, Grégory PIQUERAS

13 décembre: Dykian, Alex-Arkanne COUTURIER LORIEUL

16 décembre: Samuel, Alain, Frank GERMANEAU

Décès



18 août: Clémence, Emilienne COUDERT épouse BONGIOVANNI

3 septembre: Josette, Georgette, Andréa TERCERO épouse PUIGRENIER

22 septembre: Yvonne ROCHE épouse RUVEN

23 septembre: Éric, Roger, Serge ROUDIER

30 décembre: Marcel MARCHAT

31 décembre: Michel, Roger BOUTET



Mariages

22 septembre: Emilie, Valérie BILLAUD et Frédéric, Emmanuel BOIS

29 décembre: Stéphanie, Christelle RIBIERE et Loïc, Fabien RESTOUEIX

Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Association soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	05 55 53 54 56	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Lundi 9 h - 12 h et vendredi 14 h - 18 h
Assistante sociale, Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat mardi 14 h - 16 h 30; jeudi 9 h - 11 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	Permanences à Nantiat, vendredi: 9 h - 10 h
Référente autonomie, Mme JAUGEARD	05 55 53 38 98	Permanences Mairie Nantiat: 2 ^e lundi: 9 h - 12 h
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	05 55 53 42 43	Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Bellac
Association UFC Que choisir	05 55 33 37 32	Ouvert du lundi au samedi de 14 h - 18 h, sauf jours fériés
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Permanences à Nantiat, vendredi: 9 h - 10 h

Compteur Linky: tout simplement

ENEDIS commencera à installer les nouveaux compteurs vers la fin du premier semestre 2019 et achèvera cette mise en place à la fin du premier semestre 2020.

Ces compteurs Linky remplaceront l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers.

Tout savoir sur le remplacement et l'installation du nouveau compteur dans votre foyer

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



30 MINUTES EN MOYENNE D'INTERVENTION

Brève coupure de votre alimentation en électricité.



AUCUN TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur. Lors de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.



INTERVENTION COMPLÈTEMENT GRATUITE

assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.



Le saviez-vous ?

Lors du changement de compteur certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.

VIE DE LA COMMUNE

Accès sécurisé à l'école

On voyait souvent à l'heure de la rentrée ou de la sortie de l'école des voitures garées partout, des enfants obligés de marcher sur la route. Tout ceci n'était pas satisfaisant pour la sécurité des petits écoliers.

C'est pourquoi des barrières ont été installées le long du trottoir : les voitures ne peuvent plus encombrer le passage, des places de parking ne manquant pas en face ou sur la place. Les mamans, papas, petits-enfants et poussettes peuvent ainsi circuler en toute sécurité sur le trottoir jusqu'à l'école. L'accès aux classes est aussi sécurisé par des barrières (amovibles si besoin pour le service ou les riverains).



Pas de commune nouvelle... pour l'instant

Dans l'été, les trois communes voisines Chamborêt, Breuilaufa et Vaulry, déjà proches de par les relations entre habitants, ou le regroupement des écoles, ont commencé à réfléchir à la création d'une commune nouvelle, qui compterait alors 1 500 habitants. Ce projet permet de mutualiser les moyens (financiers, humains avec les agents communaux) et d'être plus fort (au sein d'une communauté de communes ou pour mener un projet important). La commune nouvelle permet, dans le même temps, à chaque ancienne

commune de rester proche de ses habitants (avec une mairie déléguée ou la gestion des équipements de proximité). La création d'une commune nouvelle devait se faire avant le 31 décembre 2018 pour pouvoir bénéficier de certains avantages comme une bonification de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ou le remboursement de la TVA l'année même des travaux réalisés (au lieu de 2 ans plus tard). De plus, du fait des élections municipales de 2020, il est impossible de créer une commune nouvelle en

2019. C'est ainsi que, courant juillet, des réunions publiques d'information ont été proposées aux habitants, et qu'un questionnaire a été distribué. Les conseils municipaux de chaque commune ont ensuite débattu sur cette idée de commune nouvelle.

Vaulry n'ayant pas été convaincu par le projet, Chamborêt et Breuilaufa ne voyant pas la pertinence d'une commune nouvelle regroupant leurs seules deux communes, ce projet a été pour l'instant abandonné.



Un château d'Agathe flamant neuf

L'aire de jeu de l'étang du bourg accueille depuis quelques mois un « château d'Agathe » tout neuf, qui remplace l'ancien pas encore en ruine mais montrant quelques faiblesses.

Avec une subvention départementale de 45 %, le coût pour la commune est de 13 537 € HT.

Ce jeu destiné aux enfants de 2 à 6 ans est en accès libre sous la surveillance des parents bien entendu.

Les tout-petits peuvent glisser sur le petit toboggan ou jouer au marchand avec le comptoir. Les plus grands (ou plus téméraires) grimpent sur le pont de singe et redescendent par le « grand » toboggan.

PLU : une enquête publique terminée.

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite en mai 2014.

Ce projet résulte d'un long processus de concertation, nécessaire eu égard aux enjeux économiques et environnementaux.

Pendant deux ans, la commune a travaillé sur la refonte de son PLU. Des réunions publiques ont été organisées afin de présenter les principales orientations

en matière de développement de notre territoire.

Des communications régulières sur le bulletin municipal, le site Internet de la commune ont été réalisées afin de tenir les habitants informés de l'avancée du projet.

En mars 2018, le projet a été transmis

aux personnes publiques concernées afin de recueillir leurs observations. La phase d'enquête publique s'est déroulée du 22 octobre 2018 au 21 novembre 2018.

Quatre permanences ont été effectuées par le commissaire enquêteur, Monsieur Claude GOMBAUD qui a rendu son rapport et a émis un avis favorable au projet.

VIE DE LA COMMUNE

Les aménagements en cours et à venir

📍 L'ancien café du Bourg en vestiaire pour les agents techniques de la commune



Depuis 2016, la commune projetait la réalisation d'un vestiaire pour les agents techniques de la commune. Le vestiaire existant est exigu et inadapté à l'effectif et aux missions des agents. Les premières études ont mis en évidence un coût élevé du projet initial en raison de la structure du sol de l'actuel local. Ainsi, la réhabilitation de l'ancien café du bourg et sa transformation en vestiaire a été décidée.

Le projet se décompose en deux phases :

- La mise hors d'eau/hors d'air et la préservation de l'intégrité du bâtiment
- L'aménagement extérieur du bâtiment.

La première phase de travaux a débuté mi-décembre.

📍 La première tranche de la Zone de la Mariée

L'aménagement de la Zone a été initié en il y a quelques années.

La première tranche de cette opération envisage la viabilisation en vue de la commercialisation de dix-neuf parcelles d'une superficie allant de 800 à 1 200 m².

Quatre d'entre elles seront cédées à l'ODHAC en vue de la construction de logements locatifs.

Une « zone humide » a été identifiée. Son entretien sera pris en charge par le Conservatoire des Espaces Naturels afin d'en préserver la diversité faunistique et floristique.

De plus, avant le début des travaux de viabilisation, un diagnostic d'archéologie préventive a été nécessaire.

Le rapport n'a relevé aucune contrainte entravant la poursuite de l'opération.

📍 Le créneau de dépassement sur la RN147 : participez à la concertation publique !

Deux sites sont proposés : Berneuil ou Chamborêt. Sur la commune, le créneau se situerait entre le lieu-dit Corrigé au Nord et le lieu-dit La Barrière au Sud.

Informez-vous et participez à la concertation publique qui se déroulera du 18 janvier au 14 février. Quatre rendez-vous sont proposés au public. Une réunion d'ouverture se déroulera le 18 janvier à 19 heures à Chamborêt à la salle des fêtes.

Un atelier thématique sur inscription sera proposé à Chamborêt, le 1^{er} février à 15 h.

La concertation a pour objectif de choisir la localisation et la méthode d'aménagement du créneau de dépassement à 2x2 voies.

Vous avez reçu une plaquette d'information dans vos boîtes aux lettres.

N'hésitez pas à contacter la DIRCO pour vous toute information relative au projet.

📍 L'avenue du 8 mai 1945 :

La commune va procéder à des travaux d'aménagement de l'avenue de la RN 147 à la Mairie afin de modérer la vitesse des automobilistes (réduction de la largeur de la voirie), sécuriser le déplacement des piétons (réfection des trottoirs et création de passages adaptés) et embellir l'avenue (création de fosses de plantations). Les travaux ont débuté. La durée est estimée à trois mois.

Une circulation alternée sera mise en place le temps de la réalisation des travaux



📍 L'inscription du circuit de randonnée « La tombe du Marchand » au PDIPR

Depuis le début de l'année, il avait été demandé que le circuit de la tombe du Marchand soit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Le PDIPR vise à établir un réseau d'itinéraires de qualité, favorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel de la Haute-Vienne. Il intègre des itinéraires qui répondent à certains critères (intérêt patrimonial, absence d'obstacles, entretien régulier, quantité de goudron limitée, peu ou pas de privé...).

La décision d'inscrire un chemin au PDIPR est prise par la Commission permanente du Département de la Haute-Vienne, après avis des acteurs locaux lors de la Commission départementale du PDIPR.

Le circuit se situe principalement sur la commune de Chamborêt.

Son itinéraire est consultable à la Mairie.

VIE DE LA COMMUNE

Environnement: les stations sont pleines!

Les numéros du bulletin se suivent et les rappels quant à la mauvaise utilisation des réseaux d'eaux usées se succèdent.

La réglementation est claire: « Le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, [...] une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune, [...] ou des modifications significatives du régime normal d'alimentation en eau [...] est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. (article L 216-6 du Code de l'environnement).

Les rappels réguliers de la réglementation ou bien l'humour restant sans effet, l'équipe chargée de la rédaction de ce numéro a choisi une communication imagée et plus agressive.

Vous trouverez dans ce numéro quelques illustrations des matières retrouvées dans les stations d'épuration. Certaines vous sembleront familières.

Nous vous rappelons une nouvelle fois que les matières telles que les rouleaux de papier toilette, les lingettes, les protections périodiques et les préservatifs sont à jeter dans la poubelle à ordures ménagères et non dans les sanitaires. Cette liste est non exhaustive. Certains d'entre vous sont plus créatifs.

Nous savons que certaines marques affichent des mentions



« compatibles avec fosse septique » « peut être jeté dans les toilettes ».

C'est FAUX! Ces déchets ne s'autodétruisent pas! Au contraire, ils engorgent et détériorent les réseaux.

Les agents communaux interviennent régulièrement afin de déboucher les canalisations engorgées. Le temps d'intervention représente un coût pour la collectivité et concourt à une augmentation inévitable du coût du service.

Soyez vigilants et devenez éco-responsables!

Economie: un nouveau garagiste à Taillac

Depuis le 1^{er} octobre 2018, un nouveau garagiste est installé sur la commune, à Taillac, au 16 route des Veyrines (anciennement les locaux de l'entreprise PASQUIER Patrick).

Il s'agit de L'EURL GARAGE MASSON NICOLAS.

Le garage effectue de la mécanique automobile générale: les kits de distribution, le freinage, les vidanges, le contrôle des pneumatiques et la géométrie 3D. Fort d'une expérience dans la



mécanique automobile, il recherchait un local plus grand pour répondre à une demande croissante et installer un banc de géométrie pour effectuer le parallélisme des roues. Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h. Il est joignable au 06 72 56 10 10.

Les coordonnées du garage sont aussi accessibles sur le site Internet de la commune. Nous lui souhaitons une belle réussite.

Animation: le goûter des « sages », du partage et de l'observation



Le samedi 8 décembre dernier, les sages étaient invités à partager un goûter en présence des élus et des agents communaux.

Durant cet après-midi, les participants ont accepté de répondre à un quizz visuel. Neuf photos leur étaient proposées. Charge à eux de retrouver l'objet et le lieu de prise de vue. Avis aux observateurs! Vous retrouverez le quizz et ses réponses sur le site internet de la commune (www.chamboret.fr). Chaque participant est reparti avec son colis traditionnel de Noël.



VIE DE LA COMMUNE

Fleurissement: Chamborêt valorisé à l'échelle départementale

Le samedi 8 décembre, après le goûter des seniors les lauréats du prix du fleurissement ont reçu leurs récompenses. Cette année encore, il a été décidé de

ne pas établir de palmarès. A travers le fleurissement communal, c'est la valorisation d'une démarche personnelle et partagée d'embellissement. C'est aussi un tremplin vers une récompense à l'échelle départementale.

Il est à noter qu'en 2018, les catégories définies par le jury départemental ont évolué. Notre commune a été de nouveau primée. Deux personnes de Chamborêt ont reçu un prix départemental des mains de notre conseiller départemental Stéphane VEYRIRAS: René TROUTEAUD et Stéphanie MASSERON.

Chaque participant a reçu un bouquet et une photo et le groupe a conclu la soirée. Depuis quelques années, nous observons un manque d'engouement envers cette animation. La municipalité réfléchit à son évolution dans le respect des contraintes des critères départementaux. Elle reste à votre écoute pour toute suggestion.



VIE ASSOCIATIVE

APE: un joyeux marché de Noël



L'APE a organisé son traditionnel marché de Noël le 7 décembre dernier où habitants, parents mais aussi familles sont venus faire l'achat d'objets fabriqués par les enfants et par les bénévoles de l'APE, et ainsi, passer un bon moment autour d'un vin chaud et autres gourmandises. Tous attendaient avec impatience la venue du Père Noël dont la hotte était remplie de friandises.

Grâce aux fonds récoltés, les enfants du RPI Chamborêt - Vaulry peuvent profiter de séances de patinoire ou de piscine ou aller à des spectacles.

Cela permet aussi de participer aux fêtes et voyages de fin d'année. Cette année, après le succès du séjour à Meschers, les enfants de l'école de Vaulry iront deux jours à Saint-Pardoux.

Les manifestations à venir sont une soirée créole qui aura lieu le samedi 16 mars 2019 et le marché aux fleurs le dimanche 19 mai 2019.

Le Bureau et les membres de l'APE remercient vivement les enseignantes, le personnel du périscolaire, la municipalité, les habitants, les parents et le Père Noël, car l'investissement de chacun permet de

contribuer au financement de nombreuses activités scolaires et extrascolaires.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.



VIE ASSOCIATIVE

🌀 Association Chamborêt Détente : amusement garanti

ACD a repris ses cours mi-septembre. Elle propose des cours variés et adaptés en fonction de l'objectif que vous recherchez.

Vous souhaitez vous assouplir ? travailler la mémoire ? avec Anyse, rendez-vous les mardis à la salle polyvalente, de 14h15 à 15h15 pour pratiquer la gym douce. Vous souffrez de diabète ? d'hypertension ? ce cours est fait pour vous !

Vous souhaitez gagner en sérénité ? vous libérer de vos angoisses et augmenter votre estime de soi ? Régis notre sophrologue, vous accueille tous les mardis de 20 h à 21 h 30 dans la salle de jeux de l'école.

Vous souhaitez vous défouler ? vous muscler ? Rendez-vous avec Anyse les jeudis à 19h30 salle polyvalente pour pratiquer la zumba.



Quel que soit l'objectif recherché ACD a un cours pour vous. L'association vous propose deux séances de découverte gratuites.

Elle accorde également des facilités de paiement et accepte les tickets loisirs.

Pour toute information, la mairie est à votre écoute au 05 55 53 45 05.

🌀 Comité des fêtes : un redémarrage positif et prometteur



Au terme de cette année 2018, le bilan est positif. Le comité a organisé trois manifestations. Le repas moules frites du 3 mars dernier relançait les festivités. La fête de la Pentecôte : du 19 au 21 mai, a connu quelques nouveautés au-delà de son caractère traditionnel. Le beau temps a favorisé la venue du public.

Le 17 novembre dernier, le comité a programmé une nouvelle manifestation : un repas dansant karaoké. Ce fut un franc succès. Un repas simple et convivial autour d'une tartiflette réalisée par les bénévoles à base de produits frais fournis par Valérie du GAEC de Fianas. Les

participants ont apprécié la qualité du repas, de l'animation pour un prix très serré. Beaucoup se sont prêtées au jeu du karaoké. Certains ont confirmé (ou pas) leurs vocations de chanteurs.

L'assemblée générale du 10 décembre a dressé le bilan positif de l'année écoulée.

Les membres du bureau en exercice ont renouvelé leurs engagements.

Le programme des festivités 2019 s'affine et les bénévoles espèrent vous ravir et vous surprendre. Un repas sera proposé en février. La fête de la Pentecôte en juin sera reconduite et l'équipe réfléchit à enrichir le programme du samedi. Une

festivité en août est à confirmer. Le repas tartiflette/karaoké sera renouvelé en novembre.

Le Président remercie son équipe de bénévoles impliqués, la municipalité et les agents communaux pour leur soutien logistique et administratif, le public pour sa participation.

L'équipe souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous et vous donne rendez-vous en 2019. Le comité des fêtes rappelle que toute personne souhaitant participer à l'organisation des festivités organisées est la bienvenue.

🌀 Au fil du temps : la poursuite des activités

Mardi 13 novembre, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table à l'auberge de Taillac pour notre traditionnel repas de fin d'année. Dimanche 25 novembre, environ 130 personnes ont envahi la salle au son de la musique de Nicolas et Didier, tout cela dans une très bonne ambiance. Prochain rendez-vous le dimanche 24 mars à partir de 14h30 avec Gabriel BREDIER.

VIE ASSOCIATIVE

A.S. Judo Chamborêt/St Jouvant: Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée

Le Club propose la pratique du Judo par 2 professeurs diplômés d'Etat, compétiteurs de haut niveau. Les cours sont enseignés dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 60 ans: le mardi de 18 h à 19h30 pour un groupe de 6/12 ans et 14 adultes suivent un cours de Taïso de 19h30 à 20h30, le vendredi de 18 h à 19 h pour un groupe de 4/8 ans et de 19 h à 20h30 un groupe de 10/16 ans. La saison 2018-2019 a débuté le 7 septembre et nous sommes à ce jour 62 licenciés.

Tarifs pour la saison 2017-2018 : Les tarifs de la cotisation ont été modifiés. Les demandes de licences devront être saisies par les licenciés sur le site de la FFJDA par internet avant d'être présentée au Club pour validation et règlement. Tarif annuel: 128,00 euros. (Soit 38 euros pour la licence et 30 euros par trimestre).

Manifestations effectuées: Le repas annuel du samedi 17 mars 2018 (Salle des Fêtes de Chamborêt) a été annulé suite aux manques de convives. Un repas choucroute ou Poulet basquaise est prévu le 7 avril si nous trouvons des bénévoles pour nous aider. Compétitions: Beaucoup de judokas du Club sur les divers tournois départementaux. Nos 2 compétiteurs Benjamins font encore de beaux podiums sur la Région.

Une équipe de poussin a été composée avec le club de Condat pour participer au circuit poussin par équipe qui a fait un podium et s'est classée pour les tournois régionaux. Les adhérents ont eu en charge

de vendre des calendriers à l'effigie du Club ce qui a permis au joyeux père Noël de gâter nos judokas par un sac isotherme. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Le mot du président: Le président remercie tout particulièrement les membres du bureau ainsi que les membres actifs qui s'investissent autant qu'ils le peuvent, ainsi que les secrétaires de mairie pour leur gentillesse et disponibilité.

C'est une section dynamique et familiale. Pour terminer il est évident que le club accepte toute personne bénévole désirant s'investir. Il suffit juste

de donner un peu de son temps lors des manifestations.

Renouvellement des membres du conseil d'administration: Présidents d'honneurs: (Maires) Ms. DUPRAT et FAUCHER - Président de la section Judo/Jujitsu: M. Gérard DOUDET - Trésorière: Mme M. Laure LEJAMTEL - Secrétaire: Mme Sandrine JARLIER - Membres actifs: Mme C. DOUDET, M. P. JARLIER.

Résumé du rapport financier de 2017-2018: La situation financière du club se maintient et reste « légèrement » positive suite aux actions proposées et réversion de l'Omnisports.



Les Pâquerettes poussent à Taillac

L'association accompagne l'ensemble de la famille dans ce moment, aussi merveilleux que bouleversant: l'arrivée d'un bébé. Créée en 2017, par Marion PINEAU et Amélie GAUTHIER-DELAGE, somato-relaxologue diplômées, certifiées par l'Association Française de Massage pour Bébé (AFMB), et praticiennes en massage bien-être femme enceinte, l'association propose trois types de prestations: des ateliers futurs parents, des massages femme enceinte et des ateliers de massage bébé.

Ces prestations ont pour objectif d'accompagner chaque futur parent dans la communication non verbale en famille.



Le massage est le moyen de prendre conscience du corps de l'autre, de sa valeur. A travers le toucher, on transmet de l'amour, du respect. Masser aide à prendre conscience de son corps, appréhender ses évolutions physiques, émotionnelles et psychiques. Les prestations sont effectuées soit à domicile soit en ateliers collectifs.

Courant janvier 2019, l'association

ouvrira son local à Taillac. Marion et Amélie poursuivent des formations afin d'asseoir leurs pratiques et diversifier leurs activités. L'association est identifiée sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la commune de Chamborêt.

Le 10 mars prochain, Les Pâquerettes organise un salon du bien-être à la salle polyvalente à Chamborêt. Ce salon est un lieu de rencontre pour le public mais aussi pour les praticiens. Des ateliers et des conférences seront proposés dans le local du Relais Assistantes Maternelles en bas de la salle. L'entrée au salon sera libre. Les places aux ateliers seront limitées et payantes.

VIE ASSOCIATIVE

Comité de jumelage Amideurope



Rencontre franco-italo-allemande de jeunes à Nieu

Résistance d'hier, Résistance d'aujourd'hui... Réfléchir et agir pour construire ensemble une Europe fraternelle, était le thème culturel du camp estival de nos ados, outre les activités sportives et de plein air. Comme de coutume la délégation française, la première sur place, a préparé le camp pour l'installation des groupes, allemand et italien, prévue le lendemain dimanche. Randonnée au Mont Gargan et visite de la première cache du maquis des trois Chevaux mené par Georges GUINGOIN, puis visite du Musée de la Résistance de Peyrat le Château avec rencontre de résistants locaux, sans oublier la découverte d'Oradour-sur-Glane sous la conduite de Monsieur Robert HEBRAS ont permis de mieux connaître l'histoire de notre région. Le volet culturel du séjour s'est clos avec le visionnage du film « Mademoiselle Marie ».

Sur le plan loisirs purs, activités nautiques à Vassivière et Saint Pardoux et canoë sur la Vienne ont permis à tous ces corps juvéniles de dépenser leur énergie débordante. Apéritif, barbecue, boum, embrassades et promesses de rencontre l'année suivante ont mis un terme à cette très belle semaine en Limousin. Vivement août 2019 en Allemagne!

Un été chaud et sec

Après un été extrêmement sec, nous espérons avoir une météo favorable

pour le vide-greniers accompagnant la fête de la bière à Thouron fin septembre. Il en fût tout autrement. En plus de nos jumeaux allemands, venus animer cette manifestation, nous avons le plaisir d'accueillir nos amis italiens arrivés par les airs pour un séjour bien trop court.

Un centenaire de folie!

Le centenaire de l'armistice de 1918 a été pour le comité de jumelage l'occasion d'organiser une opération très particulière. Partant de l'existence à Chaptelat d'un carré militaire où sont inhumés des soldats allemands, issus pour

beaucoup de régiments bavarois, nous avons réussi à trouver des descendants de l'une de ces victimes de la « grande guerre ». C'est devant une assemblée de plusieurs centaines de personnes que les maires de Chaptelat et Oberasbach ont prononcé leurs messages d'amitié et de fraternité avant de déposer une gerbe aux couleurs de l'Europe.

Cette cérémonie très émouvante, en présence de la petite-fille et arrière-petite-fille du sous-officier Albert TRÖLLER, était aussi l'occasion de présenter une exposition riche en documents, dont certains réalisés par les élèves des écoles communales.

Noël

Chaque année, le comité de jumelage participe aux marchés de Noël d'Oberasbach et de Couzeix. Foires festives certes, mais également mercantiles; les ventes réalisées à cette occasion sont une manne financière non négligeable, voir indispensable à la réalisation de nos échanges futurs.

L'agenda 2019

A l'heure actuelle les dates de nos échanges ne sont pas encore définies, mais noter déjà celles-ci :

- 16 mars 2019 soirée théâtre à Vaulry à 20h
- AG 2019 le 23 mars à Saint Jouvent à 19 h.



HISTOIRE

Centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 - Morts pour la France

Léonard, Pierre, Joseph, François, Jean... Ils avaient 43, 26, 39 ans, le plus jeune 20 ans. Si parmi les 42 soldats « morts pour la France » lors de la guerre 1914-1918 et dont le nom est gravé sur le monument aux morts, peu sont nés à Chamborêt, la plupart habitaient la commune.

Joseph BOIJOUX, enrôlé en 1915, a laissé ses parents métayers à Boissour pour mourir 3 ans plus tard de maladie à Velès en Serbie.

Jules ROUSSY, de Pellechevent est mort devant Arras lors du combat de Roclincourt.

Jean Pierre URBAIN, né à Neuf Chamborêt, est mort des suites de ses blessures dans l'hôpital d'étape de Bouleuse à Aubilly (dans la Marne). Il était caporal dans le 3^e Régiment de Zouaves.

Julien PIOTAIX était domicilié à Berneuil (à Taminage). Maître pointeur dans le 21^e Régiment d'Artillerie de Campagne, il est mort à 26 ans à la Côte du Poivre

dans la Meuse. Son nom est gravé sur le monument de Berneuil (puisqu'il y habitait), mais pourquoi aussi sur celui de Chamborêt? Y travaillait-il, ou bien y avait-il une fiancée?

Léonard VALADE est porté disparu le 28 août 1914 au combat de Rocquigny. Il sera déclaré mort à cette date par jugement du tribunal de Bellac en 1918; sa plaque militaire a été trouvée par les autorités allemandes. Il laisse à Taillac son épouse Marie-Jeanne et son fils Gustave-Lucien-Robert qui n'a que 20 mois.

Qui était A. FONTANILLAS dont on ne trouve pas de trace? Pourquoi Jacques TOUNY, soldat du 5^e Bataillon de Chasseurs mort en 1915, pourtant domicilié à Chamborêt et dont l'acte de décès y est inscrit, ne figure-t-il pas dans la liste gravée sur le monument?

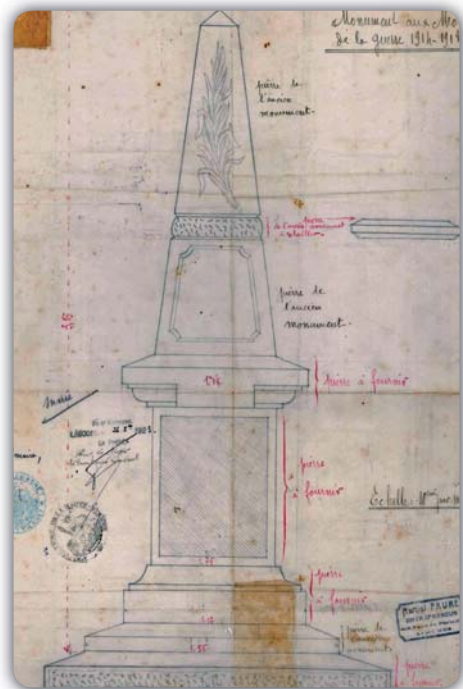
Autant de noms, autant d'histoires...

Sources: mémoire des hommes, archives départementales Haute-Vienne



La construction du monument aux morts

L'histoire du monument de Chamborêt débute officiellement le 12 janvier 1919, lorsque le conseil municipal décide « d'élever un monument commémoratif, sur la place publique en mémoire à nos morts pour la Patrie ».



Pour financer le projet, une souscription est lancée; elle récoltera 1371 francs.

Un premier traité de gré à gré est signé entre le maire Jean-Baptiste VAREILLAC et l'entreprise limougeaude Martial FAURE fils, le 20 mai 1921.

Un monument est érigé devant la mairie, qui se trouvait alors à côté de l'église (actuellement cours de l'école). La pose sera de 2700 francs.

La mairie demande pour cette construction une subvention auprès du préfet.

A cette période, après la guerre, les constructions commémoratives sont nombreuses dans la France entière. L'état a donc décidé de réglementer ces constructions, et l'avis favorable de la Commission Départementale Spéciale est obligatoire pour obtenir une aide financière.

Malheureusement pour la commune, cet avis est défavorable: « la composition du monument est défectueuse: la base est trop haute pour la pyramide, la palme n'est pas à l'échelle. Il serait désirable



qu'une nouvelle étude soit faite ». Est-ce pour cette raison que le monument est finalement modifié?

Un second contrat est alors signé, toujours avec l'entreprise FAURE, le 28 août 1923.

Un plan sur calque où le monument est représenté tel qu'il est actuellement, et le devis des modifications sont approuvés par la préfecture le 26 octobre 1923.

Le monument aux morts (la construction, la modification, les frais de préparation de la base, de transport, de timbres etc.) coûtera finalement 8995,10 francs comptés aux budgets de 1921, 1922, 1923.

La note du préfet le 8 janvier 1925 annonce une subvention de 1296,08 francs accordée par le ministre de l'intérieur.

JEUNESSE

ALSH : Une année de folie au centre de loisirs !

Que l'horizon de cette nouvelle année 2019 rime avec passion, énergie et réalisation !

De nombreux enfants, en 2018, ont fréquenté le centre de loisirs communautaire ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE (ELAN). La communauté de communes ELAN dont le siège est situé à Ambazac, créée le 1^{er} janvier 2017, a soutenu activement les actions menées toute l'année.

ACCUEIL DE LOISIRS « Les Enfants de la Glayeule » :

Cette année, 320 familles ont fréquenté la structure. Une hausse importante en 2018 a donné du baume au cœur aux équipes d'animateurs et animatrices.



Le centre de loisirs a beaucoup d'objectifs et de perspectives. Le principal d'entre eux était en 2018, la continuité du travail pédagogique autour de l'éco-citoyenneté. Ce sont plus de 350 jeunes qui en 2018 ont participé activement aux animations proposées par une équipe jeune, dynamique ou les idées ne manquent pas a expliqué Bérangère CHANSAC, la directrice adjointe.

A l'écoute des jeunes et des parents, nous avons pu mettre en place plusieurs séjours ; les jeunes ont multiplié les séjours : Séjour archerie équestre à Gauchoux, camping à Châteauponsac, bungalows au Pont à l'Age à Laurière, séjour en gîte au moulin d'Aiguemarde à Razès et au camping à Fréaudour près de Saint-Pardoux ont régalé tout le monde...

« Nous avons choisi les lieux des séjours et les jeunes ont, pour leur part, sélectionné les activités qu'ils voulaient réaliser telles que le bowling, le laser game, Terra Aventura®, le cinéma en plein air, l'accrobranche, le paddle... », a expliqué John Henry PÈRE, le responsable enfance jeunesse de la communauté de communes ÉLAN.

SÉJOURS à la Montagne :

48 enfants âgés de 7 à 17 ans sont partis sur les pistes proches du Mont-Blanc. Ce séjour est très sportif puisque les enfants font de 3 à 5 heures de ski par jour. Le but de ce séjour est de découvrir le milieu montagnard et aussi de se perfectionner dans l'activité SKI. C'est avec une ambiance sous la neige et sur les pistes que les jeunes et les accompagnateurs ont clôturé le séjour par un clip vidéo. (www.elan87.fr).



MERCI à tous les animateurs et au plaisir de vous retrouver lors de la parution du prochain bulletin.



VIE SCOLAIRE

RPI Chamborêt/Vaulry : commémoration du centenaire de l'Armistice

Il y a 100 ans, la Première Guerre mondiale touchait à sa fin. Après quatre années de bataille et d'innombrables pertes, la signature de l'Armistice le 11 novembre 1918 clôturait le premier conflit mondial de l'Histoire.

Dimanche 11 novembre 2018, un petit groupe d'enfants du RPI Chamborêt – Vaulry s'est retrouvé avec leurs enseignantes autour des élus des communes et de nombreux habitants pour rendre hommage aux soldats français tombés au combat. Pour clôturer chacune des cérémonies, ils ont chanté « la Marseillaise » avec beaucoup de recueillement et de dignité. Merci à eux de leur présence.



Ecole de Vaulry

Cross de l'école à la Chapelle de Vaulry

Pour la quatrième année consécutive, les élèves de l'école de Vaulry ont participé au cross organisé par Sébastien Reine (association Escapade) et les enseignantes de l'école. Les 71 élèves se sont rendus à la Chapelle de Vaulry à pied en guise d'échauffement. Ensuite, ils ont suivi les parcours tracés par Sébastien. Les CE1 ont couru 1 400 m, les CE2 1 600 m, les CM1 1 800 m et les CM2 2 000 m. Après quoi, les élèves sont rentrés à l'école par les chemins.



Ecole de Chamborêt

Le vendredi 20 décembre, le Père Noël est passé à l'école de Chamborêt, dans les classes.

Il nous a apporté de beaux cadeaux. Nous lui avons aussi chanté nos chansons de Noël : « vive le vent » et « Noël jazz ». Il était très content. (Dictée à l'adulte de la classe de MS/GS).



Les 71 élèves ont terminé la course et ce fut pour tous un beau moment de dépassement de soi et d'entraide. Une magnifique matinée que petits et grands attendent maintenant tous les ans, pour le côté sportif et la beauté du lieu.

Le repas de Noël

Mardi 18 décembre 2018 les 71 élèves de l'école de Vaulry ont dégusté le traditionnel repas de Noël. Pour l'occasion, nous étions tous ensemble dans la salle polyvalente de la commune. Les enfants ont adoré la pintade sauce suprême avec les bonnes pommes de terre préparées par Odile.

Jeudi 20 décembre 2018, les élèves ont assisté à un spectacle de Noël présenté par Isabelle Besse, puis à 15 h 30 le père Noël est passé.

Cette journée s'est conclue par un goûter à l'école.

Quelle surprise vendredi 21 décembre lorsque nous avons découvert 3 paquets sous le sapin de l'école ! Les élèves de Madame Dagaud ont eu un jeu de géométrie, les élèves de Madame Berthaud un jeu d'orthographe et ceux de Madame Vignerie un jeu sur les fractions.